



SDIS des Landes
Sous-Direction Opérationnelle
Groupement Prévention – Gestion des Risques
Service Prévision et Gestion des Risques

Réf. : 2023-002783- ED.FE/DC
Dossier suivi par :
Lieutenant EXPERT Frédéric
Tél. 05.58.51.57.05

DDTM DAX
05 rue d'Aspremont
40100 - DAX

Le 02 AOUT 2023

Objet : Aménagement d'une plateforme d'observation.

AVIS SUR DOSSIER POUR UNE IOP(Installation Ouverte au Public)

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'étude établi par le SDIS concernant l'affaire citée en objet

I - IDENTIFICATION du DOSSIER :

Référence : PA 040 046 23 X0004

Commune de : BISCARROSSE (40600)

Adresse: PLAGE / LETTE DU VIVIER

Opération : PLATEFORME ONF

Demandeur : OFFICE NATIONAL DES FORETS

Maître d'œuvre : HUMBERT Isabelle

II - TEXTES RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES :

- Code du travail
- Code de l'urbanisme
- Code de la construction et de l'habitation
- Arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection des bâtiments d'habitation contre l'incendie
- Décret interministériel n° 2015-235 du 27 février 2015.
- Arrêté Préfectoral du 16 mars 2017 relatif au Règlement Départemental de DECI
- Arrêté interdépartemental de protection des forêts contre l'incendie du 07 Juillet 2023.

III – DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (D.E.C.I.) :

Les besoins en eau pour votre projet sont définis dans les grilles de couverture du Règlement Départemental de DECI (Arrêté Préfectoral du 16 mars 2017) :

- chapitre 2.12 relatif aux **situations exemptes de DECI.**

IV –AVIS du SDIS 40 :

A l'issue de cette étude, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'émet **un avis favorable** sur ce dossier

Le Directeur Départemental,



Colonel Éric DUVERGER

Copie :

- Chef du grpt territorial Nord Est
- Chef de la Compagnie Biscarrosse
- Chef Service Prévision Cnie Biscarrosse
- Chef du CIS de BISCARROSSE